

A i d e - m é m o i r e

sur la situation de la colonie de Guarapuava

Lorsque l'Aide suisse à l'Europe se retira de la colonie de réfugiés souabes du Danube qu'elle avait créée à Guarapuava dans l'Etat de Parana au Brésil, elle était dégagée de toute responsabilité en ce qui concerne l'avenir de cette collectivité. Juridiquement il en est toujours ainsi.

Depuis quelques mois, les nouvelles concernant cette colonie sont défavorables. La coopérative "Agraria" est endettée, de même que les colons. La colonie ne peut plus faire face à ses échéances et la Banque du Brésil n'accorde plus de crédits. De plus, la dernière récolte de céréales a été anéantie pour les deux tiers par des pluies diluviennes. A cette situation s'ajoutaient, jusqu'à tout dernièrement encore, les tiraillements entre le président de l'"Agraria", l'ingénieur agronome Moor, qui ne jouissait plus de la confiance des colons, et le prêtre de la colonie, le R.P. Bormet. Cette dissension aboutit à la destitution du premier et à la désertion du second. Les soeurs catholiques qui assuraient le service social de la colonie sont également parties. M. Bertholet, vice-président de la coopérative, vient de prendre la direction de la colonie à titre temporaire.

./.



- 2 -

Différents articles ont paru dans la presse étrangère, comme la "Stuttgarter Zeitung", les "Deutsche Nachrichten" et le "Brasil-Post" de São Paulo, "die Presse von Wien" et le "Neuland" de Salzburg, qui tous dépeignent la fâcheuse situation financière dans laquelle se trouve la colonie de Guarapuava. Ils appellent à l'aide. L'un d'eux, celui du "Neuland", rédigé par l'ancien prêtre de la colonie, le R.P. Bormet, est particulièrement violent et injustifié à l'égard de la Suisse.

Jusqu'à présent le Département politique n'a pas reçu de demande d'aide de la part de la direction de l'"Agraria". Il a, en revanche, été tenu au courant de la correspondance du R.P. Bormet et des soeurs catholiques avec l'Aide suisse à l'Europe; ces lettres font ressortir la situation peu brillante de la colonie et l'animosité existant entre le prêtre et le président Moor. Une seule lettre fut adressée au Président de la Confédération par un ancien membre de la colonie, M. Ebenhöh; celui-ci demandait au Conseil fédéral d'intervenir avec un prêt à longue échéance de 20 millions de cruzeiros, soit environ 1 1/2 million de francs suisses. Le chef du Département politique a répondu par la négative en faisant ressortir que la tâche de la Suisse avait été remplie et que les autorités fédérales, aussi bien que l'Aide suisse à l'Europe, ne pouvaient aller au-delà, de pressants appels leur étant adressés pour d'autres missions auxquelles elles devaient consacrer leurs moyens. Il terminait en formant l'espoir qu'une aide serait apportée par les autorités locales.

L'affaire fut reprise récemment par le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes, dont la Suisse fait partie, à la suite d'un voyage

./.

d'études entrepris par des experts de cette organisation en Amérique latine. Ces spécialistes arrivèrent à la conclusion que la colonie de Guarapuava serait parfaitement viable à condition de l'aider financièrement à brève échéance sous forme d'un prêt et d'en améliorer la direction.

Le Comité des migrations délèga M. Paul Ladame, citoyen suisse et chef de son service de presse, auprès du Département politique pour exposer le point de vue de cette organisation. Cet entretien eut lieu le mardi 9 novembre 1954 en présence de M. le Ministre Micheli et de M. H. Fischer, secrétaire-général de l'Aide suisse à l'Europe. M. Ladame exposa que, si l'on n'intervenait pas rapidement, l'oeuvre accomplie par la Suisse risquait de faire faillite. On ne peut accuser les colons d'incapacité ou la terre d'improductivité. Selon le CIME, Guarapuava a tout pour devenir un succès, à condition de surmonter la crise présente. Celle-ci est due essentiellement à une catastrophe naturelle qui a ruiné une moisson prometteuse. M. Ladame ajoute qu'il s'agit d'une crise économique, aggravée d'une crise morale. Il estime qu'une aide financière rapide, accordée sous forme d'un prêt à long terme, permettra certainement à la colonie de surmonter cette mauvaise passe et de se remettre sur pied avec les prochaines récoltes. Le CIME se déclare prêt, si le Gouvernement suisse le désire, à participer activement à la solution du problème de Guarapuava. Toutefois, il ne dispose pas des fonds nécessaires et aura certainement besoin de l'appui financier de la Confédération. Cet appui pourrait être donné sous forme d'un versement au Fonds d'opérations.

- 4 -

D'autre part, M. Bertholet a adressé tout récemment une lettre au président de l'Aide suisse à l'Europe, M. le professeur Carl Ludwig, dans laquelle il lui annonce la destitution de l'ingénieur Moor comme président de la coopérative "Agraria" et la reprise momentanée de cette charge par lui-même jusqu'à ce qu'un membre de la colonie fût à même de l'assumer. Se sentant très seul pour remplir cette mission, M. Bertholet requiert l'aide de M. Froesch qui a participé en son temps à la création de la colonie de Guarapuava. Il demande à l'Aide suisse à l'Europe de vouloir bien supporter les frais du salaire et du voyage de M. Froesch pendant une période de six mois. M. Bertholet se fait fort de sortir Guarapuava de la mauvaise situation où elle se trouve actuellement avec l'aide de ce compatriote. M. Froesch ne représenterait pas l'Aide suisse à l'Europe, mais agirait à titre personnel. Son salaire s'élèverait entre 1500.-- et 1800.-- francs par mois. Avec les frais de transport la dépense totale pour 6 mois attendrait ainsi 15'000.-- francs environ.

Sur la base de ce qui précède, trois solutions s'offrent à nous :

- 1) Nous maintenons notre position actuelle. Notre rôle ne pouvait être que de sortir les réfugiés de la situation désespérée dans laquelle ils se trouvaient en Autriche, leur faciliter l'émigration outre-mer et l'installation dans un pays où ils pourraient se recréer

./.

une existence. Ce rôle est terminé. Nous n'avons jamais pris l'engagement, et nous n'en avons pas la possibilité, d'assurer aux réfugiés leur avenir. Il appartient maintenant aux autorités brésiliennes de leur venir en aide.

- 2) Nous ne pouvons nous désintéresser du sort de la colonie que nous avons contribué à créer. Il faut donc répondre à l'appel de M. Bertholet. L'aide suisse à l'Europe, avec une participation financière éventuelle de la Confédération, devrait envoyer M. Froesch au Brésil. L'avantage de cette solution serait d'obtenir un rapport objectif sur la situation financière et matérielle actuelle de la colonie. Son inconvénient résiderait dans le fait que, malgré le caractère privé de ce voyage, M. Froesch représenterait indirectement l'Aide suisse à l'Europe, ce qui aurait pour conséquence de faire assumer par cette organisation de nouvelles responsabilités à l'égard de la colonie de Guarapuava.
- 3) Nous acceptons les offres de service du CIME. M. Froesch serait engagé par cette organisation, qui se déclare d'accord de prendre à sa charge son traitement et ses frais de voyage, et M. Froesch serait envoyé pour assister M. Bertholet. Cet engagement ne comporterait pour le moment aucune obligation pour la Confédération.

Cette troisième solution - indépendamment du fait que le CIME en supporterait les frais - présente, comme la deuxième, l'avantage que nous obtiendrions un rapport objectif et circonstancié de la situation de la

- 6 -

colonie, sans engager, toutefois, l'Aide suisse à l'Europe. Le CIME serait mieux en mesure que notre Légation à Rio de Janeiro ou l'Aide suisse à l'Europe pour obtenir des crédits éventuels de la Banque du Brésil. L'inconvénient serait le suivant : si le CIME arrive à la conclusion qu'une aide financière s'avère nécessaire, - ce à quoi il faut s'attendre - il fera appel à la Confédération et celle-ci pourra difficilement s'y soustraire.

Berne, le 11 novembre 1954.